les catholiques que les vrais ennemis de la patrie, et ils n'ont cessé de faire la guerre, avec plus ou moins de violence, à tout ce qui tient à la religion. A l'heure présente, ils annoncent leur intention de la continuer avec une intensité nouvelle.

"Ainsi, proscrire, au mépris de la liberté, des religieux qui ne sont associés que pour le service de Dieu et du prochain; paralyser par des moyens abusifs et misérables, l'action religieuse; empêcher des pères de famille de faire élever leurs enfants de manière à ce qu'ils deviennent des hommes de conscience et de devoir, voilà la pensée et le dessein qui tiennent l'esprit de nos gouvernants; voilà la besogne législative et administrative apprêtée par eux, alors que tant de réformes nécessaires sont attendues, alors que tant d'intérêts vitaux demanderaient à être protégés et servis, pour le bien et l'avenir de la race française!"

"Depuis seize années, dans nos Parlements élus par le suffrage universel, la majorité maintient au pouvoir le parti qui fait la guerre à l'Eglise; qui, par système et principe, est et demeure hostile à la religion catholique, qui lui-même a sa religion pour laquelle il réclame l'empire, qui est possédé par un élément doctrinal, qui, dans la direction des intelligences et des âmes, veut substituer ce nouvel esprit à l'ancien, qui, autant qu'il le peut, retire à l'ancien son influence ou sa part dans l'éducation et la charité, qui disperse les congrégations d'hommes, qui surtaxe les congrégations de femmes, qui incorpore les séminaristes dans les régiments, qui supprime le traitement des curés suspects, bref qui, par l'ensemble et toute la suite de ses actes, se proclame anti-catholique (1)." Le fait est qu'il n'est rien aujourd'hui, ni personnes, ni institutions, ni intérêts, qui n'ait été méthodiquement frappé, amoindri, et, autant que possible, détruit.

Malgré tous les discours que l'on a faits, et Dieu sait s'ils ont été nombreux, malgré tous les volumes que l'on a publiés sur le mot liberté, malgré même les flots de sang que ce vocable

⁽¹⁾ Taine, Revue des Deux Mondes, 1er juin 1891.